

## ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

### N° DES-BTSMHR-2026-06-031

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur  
spécialité Management en hôtellerie-restauration  
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

**Vu** les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

**Vu** les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

**Vu** l'arrêté du 15 février 2018 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Management en hôtellerie-restauration ;

#### ARRÊTE :

**Article 1** : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Management en hôtellerie-restauration :

Président : Monsieur Frédéric CÉRANI, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame GUILLON Isabelle ;

Enseignants : Madame Anne LABLANCHE, Madame Mar GONZALEZ DE LA TORRE, Madame Elsa SURA, Monsieur Thomas CHAMPAGNOL, Monsieur Michel HARTBRO, Monsieur Vincent BURGATT, Monsieur Hervé LHERMET ;

Professionnels : Madame Camille ALDON, Madame Julie GONNIN, Madame Nathalie SPEARMAN, Monsieur Benoit ROCHER, Monsieur Cyril THOMASSIN, Monsieur Louis BEAUREPAIRE, Monsieur Gautier PY ;

**Article 2** : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 11 juin 2026

  
Aurore COLLET